

COURT SEJOUR – FORMATION DE COURTE DUREE

Le dossier doit être présenté en original + 2 copies

Les documents à fournir sont :

- 1- Formulaire de demande de visa **signé, daté** et dont **toutes** les cases auront été complétées de façon lisible
- 2- **Deux photos** d'identité couleur avec fond blanc, récente (max. 3 mois).
- 3- La page d'identité **du passeport et de toutes les pages utilisées**. Le passeport doit être valable encore minimum 3 mois à l'échéance du visa demandé.
- 4- **L'invitation** nominative du partenaire en Belgique pour la durée du séjour envisagé.
- 5- Une preuve de votre activité professionnelle :
 - a. Pour les salariés : attestation de travail, ordre de mission, historique CNSS, 3 dernières fiches de paie.
 - b. Pour les indépendants : preuve de votre fonction.
 - c. Pour les **étudiants** : attestation d'inscription et certificat de présence.
- 6- Pour les salariés/indépendants : une preuve de l'activité de votre société (**statuts et la publication au JORT**).
- 7- Preuve du logement.
- 8- Une réservation du billet d'avion et Facture pro-forma d'une assurance-voyage.
- 9- Une preuve de la prise en charge financière du séjour (p.ex. mention de la prise en charge dans la lettre d'invitation) ou des moyens de subsistance suffisants (change et historique bancaire, cartes de crédit avec comptes bancaires ...).

TLScontakt

Adresse : Lemman center, Lac Lemman, Tunis, Tunisie
Téléphone : +216 31 369 030